



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : PRESTATION D'ANIMATION D'UN
ATELIER "DO IN" DANS LE CADRE D'AIDE A
L'ARRET DU TABAC**

**DÉCISION N° DM-24-364
EN DATE DU 30 OCTOBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société LG2B, sise 1 placette Emile-Zola 59146 PECQUENCOURT, représentée par Madame Pauline Godry, d'animer un atelier « DO IN » dans le cadre de l'aide à l'arrêt du tabac, à destination des agents de la ville de Vincennes, le jeudi 28 novembre 2024.

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec la société LG2B, sise 1 placette Emile-Zola 59146 PECQUENCOURT, représentée par Madame Pauline Godry, pour l'organisation d'un atelier d'une durée d'une heure, le jeudi 28 novembre 2024 de 12h00 à 13h00, 98 rue de Fontenay à Vincennes, dans le cadre de l'aide à l'arrêt du tabac, à destination des agents de la ville de Vincennes, pour un montant de 264€ TTC (deux cent soixante-quatre euros TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la
santé,

Signé

Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241030-lmc1H12500H1-AR
Date de réception en Préfecture : 30/10/2024
Date de Publication : 30/10/2024